

PNUD-KIBAI

[BULLETIN BI-MENSUEL DU PNUD BURKINA FASO]

SOMMAIRE

Editorial	1
Focus	1
Ce que nous faisons	2
Page OMD	3
Page Genre	4
Vie des projets	5
Agenda et annonces	6
Détente	6

Le chiffre de la semaine :

0,37

L'indicateur du développement humain (IDH) du Burkina Faso (Rapport DHD 2007/2008).



Burkina Faso

EDITORIAL : L'Equipe Pays des Nations Unies se concerta : revue des résultats de 2008 et perspectives 2009

La traditionnelle retraite annuelle de l'Equipe pays du Système des Nations Unies a eu lieu à l'Hôtel Sofitel à Ouaga 2000 les 22 et 23 janvier 2009 avec la participation des représentants des Groupes Thématiques et des différents comités de coordination et de mise en œuvre de l'UNDAF (Programme, Opérations, Urgences et Information/Communication).

Les objectifs de cette retraite étaient d'examiner les progrès accomplis conjointement en 2008, d'analyser les contraintes et les limites des interventions du SNU, de tirer des leçons et enfin de dégager des perspectives pour l'année 2009 à la lumière des défis du pays.

Des principales recommandations, il ressort que le SNU doit éviter l'éparpillement géographique de ses interventions avec une réduction d'activités et une concentration dans des domaines où le SNU peut avoir un impact et faire la différence. Il y a une nécessité à améliorer le système de suivi évaluation de l'UNDAF et à renforcer les capacités du personnel SNU en Gestion Axée sur les Résultats.

La session portant sur les défis et priorités actuelles du Burkina Faso, qui s'est tenue le 22 janvier a connu la participation des représentants du Ministère de l'Economie et des Finances, des Partenaires Techniques et Financiers et de la Société Civile.

L'intérêt de cette session, est qu'au terme des discussions, un consensus s'est dégagé autour des défis du pays à savoir la révision du Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté, l'impact de la crise alimentaire et financière sur les populations, la question de l'accroissement de la population, l'actualisation ou l'élaboration des politiques sectorielles, le renforcement du secteur agricole, la décentralisation, etc.

En termes de positionnement du SNU par rapport à ces défis, un consensus s'est également dégagé sur les avantages comparatifs des Nations Unies au Burkina Faso : Appui conseil pour le développement ou l'actualisation de politiques sectorielles, pour le développement des capacités nationales, plaidoyer, coordination et mobilisation des partenaires, communication pour le développement, etc.

D'autres questions comme l'alignement des cycles de programmation des Partenaires sur celui du Gouvernement et la Stratégie Conjointe d'Assistance Pays (SCAP), et l'élaboration du diagnostic national conjoint de qualité ont été discutées. Il a donc été recommandé que le Coordonnateur Résident prenne contact rapidement avec le MEF pour disposer du mapping des processus nationaux prévus.

La retraite a en outre été une opportunité pour l'Equipe Pays de lancer la réflexion sur le CCA/UNDAF 20011-2015 sur la base des nouvelles directives qui ont été présentées.

La rédaction

FOCUS : Retraite du Comité Opérations du SNU au Burkina Faso : Bilan et perspectives



Espace de détente du SNU

Le Comité Opérations du Système des Nations Unies au Burkina Faso a tenu une retraite les 4 et 5 janvier derniers à Kaya, à environ 100 Km au Nord de Ouagadougou, la capitale.

L'objectif de cette réunion était de faire le bilan des activités du Comité en 2008 et d'élaborer le plan de travail pour 2009.

Deux jours durant, les participants à cette rencontre ont tiré le bilan de 2008 avec comme objectifs l'optimisation des activités opérationnelles consignées dans le Plan de Travail Annuel de United Nations Country Team relatif aux services communs, à la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des services communs et l'identification et l'exécution de nouveaux services et activités communs.

Au titre des résultats escomptés, le Comité Opérations a essentiellement mis l'accent sur l'obtention des meilleurs services à moindre coût dans les domaines de la sécurité et du gardiennage, de l'assurance et du transit, des transactions bancaires, du nettoyage et des activités du dispensaire.

Le Comité a également débattu de l'aménagement d'un coin de détente pour le bien-être du personnel et du projet de construction d'une maison commune des Nations Unies.

Après avoir revu les contraintes et difficultés et les différentes opportunités rencontrées en 2008, les participants à cette retraite ont formulé des recommandations et jeté les bases de leur plan de travail pour 2009.

Tahirou Gourou

CE QUE NOUS FAISONS : Le FENU et le PNUD apportent leur soutien au projet d'Appui aux Communes Rurales et aux initiatives Intercommunautaires

Le Secrétaire Exécutif du Fonds d'Equipe-ment des Nations Unies M. David Morrison séjournera à Ouagadougou du 31 janvier au 3 février 2009. A cette occasion, il procédera à la signature conjointement avec le Ministre de l'Economie et des Finances, du projet d'Appui



aux Communes Rurales et aux initiatives Intercommunautaires. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la Décentralisation, à la Participation citoyenne et au développement Local (ACRIC), défini dans le plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement au Burkina Faso.

L'objectif du projet est de doter les communes rurales d'outils de planification, d'investissements et de gestion locale en adéquation avec les capacités pérennes de prise en charge par les populations. Il vise à lutter contre la pauvreté dans les communes rurales de la région de la Boucle du Mouhoun où la pauvreté s'est particulièrement aggravée au cours de ces dernières années. Il s'agira d'aider à l'émergence d'un environnement communal favorable à la mobilisation, la responsabilisation, l'apprentissage et l'engagement des acteurs locaux pour le développement de leur milieu.

Le projet a une portée régionale dans ses mécanismes d'intervention, notamment en matière d'amélioration des capacités d'administration des constitutions municipales et du conseil régional. Sur les cinq produits du projet, quatre sont opérationnels et concernent la planification du développement local et l'animation du territoire, le renforcement

de la maîtrise d'ouvrage communale et des modes de gestion, la promotion du développement économique local, le renforcement des capacités des acteurs et la communication participative. Le cinquième produit porte sur la conduite du projet vers la réalisation de ses objectifs.

Le projet comporte des aspects innovants comme l'adhésion aux procédures nationales et le renforcement de la coopération avec les Partenaires Techniques et Financiers intéressés par la communalisation rurale, la mise en place de « bourses de soutien communal pour le développement local » visant à favoriser l'intérêt des jeunes intellectuels de la région pour la communalisation rurale et l'émergence d'une ingénierie locale durable dans les zones déshéritées. En termes d'innovation, il est prévu également l'organisation de journées économiques régionales considérées comme des innovations locales à l'initiative du conseil régional avec le soutien du projet.

Pour le Secrétaire Exécutif du FENU « le travail accompli par le FENU est très important pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il existe des pays où le FENU conduit des programmes innovants qui obtiennent des résultats importants. Le FENU va continuer à répondre aux différentes sollicita-

tions dans le domaine de la micro finance et du développement local. »

Le projet financé par le Gouvernement du Burkina, le PNUD et le FENU a un budget d'environ 4 millions de dollars. M. Morrison dont c'est la première visite au Burkina Faso profitera de son séjour pour explorer des axes de coopération possible entre le FENU et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et échanger autour d'une feuille

de route pour la définition d'un programme conjoint.

Au Burkina Faso, la faible performance au titre de certains indicateurs sociaux est telle que le pays a un indice de développement humain de 0,37 (IDH 2007/2008), ce qui signifie que le pays doit encore parcourir 63% du chemin pour atteindre le niveau idéal du développement humain. Le PIB par habitant en 2005 était de \$ 391, en dessous de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (\$845) et des Pays les Moins Avancés (\$ 424), et environ 46% de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté.

Ces deux dernières années, l'économie du Burkina Faso a été soumise à l'influence de chocs économiques assez sévères. La croissance économique a continué son déclin amorcé en 2006, en passant de 5,5% à 4% en 2007. Le recul de la croissance est dû principalement à la baisse de la production cotonnière et à la détérioration des termes de l'échange. En plus du ralentissement de l'activité économique, le pays est confronté à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. La hausse des denrées et des carburants s'est répercutée sur l'indice des prix à la consommation.

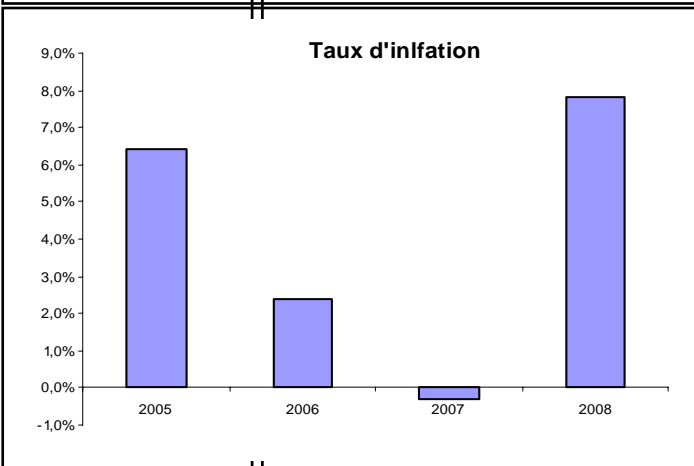
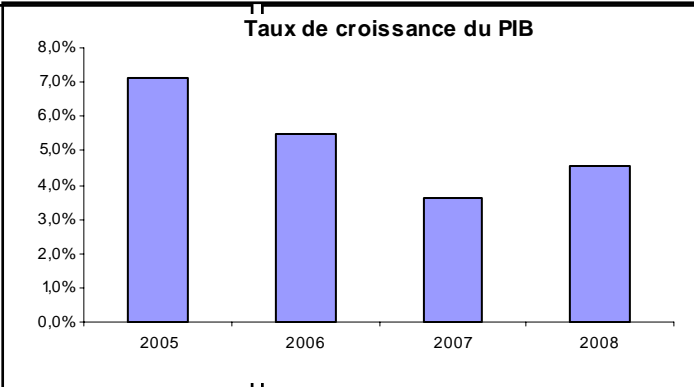
Théophile Kinda

PAGE OMD : Contexte national de développement

Entre 1995 et 2005, le Burkina Faso a enregistré une relative bonne performance en termes de croissance économique. Au cours de cette période, le taux de croissance moyen du PIB a atteint 5,9%; une croissance qui dépasse de plus d'un point de

pourcentage la croissance moyenne des pays de la région. Toutefois, l'augmentation du niveau de vie moyen de la population a été très modeste et le Burkina Faso continue de faire face à des difficultés majeures entravant l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

En effet, la faible performance au titre de certains indicateurs sociaux est telle que le Burkina Faso a un indice de développement humain de 0,37 (IDH 2007/2008) ce qui signifie que le pays doit encore parcourir 63% du chemin pour atteindre le niveau idéal du développement humain. Le PIB par habitant en 2005 était de \$391, en dessous de la moyenne des pays d'Afrique sub-saharienne (\$845) et des



Pays les Moins Avancés (\$424), et environ 46% de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté.

De plus, les disparités régionales n'ont pu être significativement réduites au cours des dernières années et l'incidence de la pauvreté s'est accentuée en milieu urbain. Le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en milieu urbain est passé de 16% à 20% entre 1998 et 2003.

L'accès à l'éducation, à l'eau potable, aux soins de santé de base, à la lutte contre le VIH/Sida et la protection de l'environnement - domaines clés des OMD - ont été améliorés. Toutefois, des progrès nettement plus importants seront nécessaires pour que le Burki-

na Faso soit en mesure de se rapprocher des objectifs fixés pour 2015. En matière d'éducation, le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 à 24 ans se situe à 33% selon l'annuaire statistique 2007 de l'INSD, contre une moyenne de 64.4% pour les pays d'Afrique sub-saharienne et 56.3% pour les Pays les Moins Avancés.

Dans le domaine de la santé de base, les résultats encourageants obtenus en matière de mortalité des enfants de moins de 5 ans, contrastent avec les faibles progrès constatés au niveau de la mortalité maternelle et de la malnutrition des enfants. La mortalité infantile est passée de 105 ‰ en 1998 à 81‰ en 2003 et la couverture vaccinale des enfants contre la rougeole a atteint 88% en 2006.

En revanche, la mortalité maternelle est de 458 pour 100,000 naissances et le taux d'accouchement assisté n'est que de 57%. L'insuffisance pondérale touche 31.7% des enfants. Dans le domaine de l'eau potable, le taux de couverture en 2007 était de 74 %. Cette performance relativement favorable est contrariée par les résultats atteints en matière d'assainissement, domaine institutionnellement lié à celui de l'eau potable. En effet, 63 % des ménages n'ont pas accès au système d'assainissement des eaux usées.

Alain Siri

PAGE GENRE (DEUXIEME PARTIE) : GLOSSAIRE GENRE DES NATIONS UNIES



Droits des femmes inhérents aux droits humains

Droits de la femme et de la jeune fille en tant que partie inaliénable, intégrale et indivisible des droits universels de

l'homme et incluant la notion de droits en matière de procréation.

Droits en matière de procréation

Droit de toute personne ou de tout couple de déterminer librement et de manière responsable, le nombre d'enfants qu'il souhaite avoir, l'écart les séparant et le moment de leur conception, de disposer des informations et des moyens nécessaires à cette fin, ainsi que le droit d'atteindre le niveau le plus élevé en matière de santé en matière de sexualité et de procréation.

Droits individuels/ propres

Droits qui échoient directement à une personne (par opposition aux droits dérivés).

Ecart de rémunération entre les sexes

Ecart entre les rémunérations moyennes des hommes et des femmes

Economie informelle

Activités économiques non payées, réalisées au profit direct du ménage ou de ménage apparentés ou amis sur une base de réciprocité, y compris le travail domestique quotidien et une grande variété d'auto-provisionnement et/ou activité professionnelle, en marge ou en dehors des obligations légales, réglementaires ou conventionnels, à l'exclusion des activités occultes qui relèvent de l'économie criminelle.

Egalité de traitement entre les hommes et les femmes

Veiller à l'absence de discrimination fondée sur le sexe, directe ou indirecte (voir discrimination en raison de son sexe).

Egalité des chances entre les hommes et les femmes

Absence d'obstacle à la participation économique, politique et sociale en raison de son sexe.

Egalité des sexes

Notion signifiant, d'une part, que tout être humain est libre de développer ses

propres aptitudes et de procéder à des choix, indépendamment des restrictions imposées par les rôles réservés aux hommes et aux femmes et, d'autre part, que les divers comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes sont considérés, appréciés et promus sur le même pied d'égalité.

Egalité entre les hommes et les femmes

Le principe des droits égaux et de traitement égal des femmes et des hommes (voir aussi Egalité des sexes).

Enquête sur l'emploi du temps

Mesure de la manière dont les personnes utilisent le temps dont elles disposent quotidiennement, en particulier par rapport au travail rémunéré ou non rémunéré, aux activités du secteur marchand et non-marchand, et aux activités de récréation.

Etalonnage des performances (benchmarking)

Adoption d'un critère, d'une norme ou d'une référence permettant de fixer des objectifs et d'évaluer les progrès obtenus.

Etudes féministes/études de genre

Approche universitaire généralement interdisciplinaire, de la condition féminine et de la répartition des rôles entre les hommes et les femmes, ainsi que de la dimension hommes-femmes de toutes les autres disciplines.

Evaluation de l'impact selon le genre

Evaluation des conséquences discriminatoires des propositions d'action en vue d'apporter à ces dernières les modifications permettant de s'assurer que les effets discriminatoires sont neutralisés et que l'égalité des sexes est promue.

Féminisation de la pauvreté

Accroissement de l'incidence et de la prévalence de la pauvreté chez les femmes plus que chez les hommes.

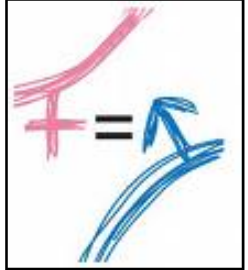
Genre/sexe (rapports sociaux de sexe)

Concept qui se réfère aux différences sociales entre les femmes et les hommes qui sont acquises, susceptibles de changer avec le temps et largement variable tant à l'intérieur que parmi les différentes cultures.

Harcèlement sexuel

Tout comportement intempestif à conno-

tation sexuelle ou tout autre comportement fondé sur le sexe, qui affecte la dignité de la femme et de l'homme au travail, que ce comportement soit le fait de supérieurs hiérarchiques ou de collègues.



Ignorant la spécificité de genre (gender-blind)

Intégration de la dimension genre (gender mainstreaming)

Individualisation des droits

Mise en place des régimes fiscaux de sécurité sociale conférant des droits directs à la personne.

Intégration de l'égalité des chances/perspective genre

Voir intégration de l'égalité hommes-femmes.

Intégration de la dimension genre (gender mainstreaming)

Intégration systématique des conditions, priorités et besoins propres aux hommes et aux femmes dans toutes les politiques, en vue de promouvoir des activités fondées sur l'égalité entre les femmes et les hommes ou de mobiliser toutes les politiques et mesures générales dans le seul but de réaliser l'égalité en tenant compte activement, et manifestement, au stade de la planification, de leur incidence sur la situation spécifique des femmes et des hommes lors de leur mise en œuvre, de leur suivi et de leur évaluation (Commission COM (96) 67 final du 21.02.96

Non discriminatoire/non sexiste (Gender neutral)

Exempt de tout effet discriminatoire, positif ou négatif, sur la répartition des rôles entre les hommes et les femmes ou sur l'égalité des sexes.

Participation équilibrée des femmes et des hommes

Partage des responsabilités et des prérogatives entre les hommes et les femmes dans tous les domaines, condition importante pour l'égalité hommes-femmes.

Mariamé Ouattara

VIE DES PROJETS : Production de haricot vert: vers une reprise de l'exportation en Italie

Dans trois ans, le Burkina Faso va tripler son exportation de haricot vert grâce au projet de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)

« Regarde ici » dit Zougouri Boukary qui montre du doigt un champ de plusieurs hectares : « l'an passé, c'était la brousse, maintenant les plantes de haricot vert poussent sur de belles lignes, arrosées par de petits canaux d'irrigation ».

Monsieur Zougouri est le Président de la société coopérative agricole et maraîchère de Gouran, situé au Sourou, une des deux provinces du Burkina Faso choisies pour le projet pilote de production et d'exportation de haricot vert en Italie. Le Sourou aussi bien que le Bam, sont des provinces bénéficiant de cours d'eau qui favorisent la production agricole et maraîchère, dans un pays comme le Burkina Faso souffrant de la sécheresse sur une grande partie de l'année.

L'exportation de haricot vert n'est pas une nouveauté au Burkina Faso. Depuis les années 60, le pays avait un marché en France, mais à petite échelle puisque la filière n'était pas bien organisée. Monsieur Zougouri se souvient des nombreux défis que la coopérative a eus les années passées au niveau de la production, du transport et de la commercialisation de la récolte. Il raconte, par exemple, qu'il arrivait bien souvent que le haricot vert récolté n'arrive pas à l'aéroport à temps à cause du retard du transporteur.

« Il est important qu'il y ait aussi bien une production qu'une demande de haricot vert. Le grand défi du projet est d'assurer le lien entre les deux. Notre objectif est de réhabiliter la filière tout en contribuant à l'augmentation des revenus, et en réduisant la pauvreté parmi les petits exploitants et les populations tirant leurs revenus des activités de valorisation du produit en zone rurale » affirme Madame Marie Claire Kadeoua, coordinatrice nationale du projet.

Grâce au projet, deux coopératives ont reçu un appui financier pour exploiter de nouvelles superficies, réhabiliter d'anciens sites, installer des motos pompes, mettre à la disposition des producteurs des semences et des produits de traitement. La



Cinquante tonnes de haricot vert du Burkina sont exportées par semaine sur deux vols à destination de l'Italie via Paris.

L'exportation de haricot vert

Le projet « Mise à niveau des chaînes de valeur agro alimentaires et ouverture de débouchés de marché pour les communautés de l'Afrique de l'Ouest démarré en 2008 a une durée de trois ans. Phase I, Burkina Faso ». Basé sur l'expérience de l'exportation de haricot vert en Italie, le projet prévoit une ouverture sur le marché mondial pour d'autres produits, tels que l'oignon, l'ail, la mangue et le melon ainsi que la diffusion de l'approche à d'autres pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Le projet, financé par l'ONUDI, la coopération italienne et la région Toscane en Italie, a un coût de 2,4 millions d'euros, soit 1,5 milliard de FCFA. Il bénéficie également d'une contribution de l'Etat Burkinabè à travers un appui au fonctionnement de la coordination nationale du projet.

La Coordination nationale du projet est basée au Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. Le Mouvement Shalom, ONG italienne est sous contractant de l'ONUDI pour l'encadrement des producteurs et la commercialisation du produit. La chaîne de distribution Coop Italia est le partenaire clé en Italie chargé de l'écoulement du produit à travers ses supermarchés.

chaîne de froid étant indispensable pour le maintien de la qualité du produit, le projet a mis à la disposition des coopératives, des camions frigorifiques pour le transport du haricot vert des sites vers l'aéroport et installé une chambre froide sur le site aéroportuaire. Il y a aussi un encadrement technique des producteurs qui ont bénéficié d'avances financiers pour le démarrage de la campagne.

Plus de 1 300 ménages sont bénéficiai-

res du projet, chacun ayant son champ sur lequel il travaille d'arrache-pied jusqu'en mi-janvier. Sur un des sites au Sourou, les femmes et les jeunes filles récoltent pendant que les hommes conditionnent le haricot vert dans des cartons portant la mention « Haricot vert du Burkina ». L'optimisme dans les champs au Sourou est évident car selon les estimations, un agriculteur disposant d'un quart d'hectare gagnera en moyenne 300,000 FCFA pour cette première campagne.

L'agricultrice Fatoumata Séré et son époux ont eu accès à un nouveau champ grâce au projet. Elle y est venue avec ses petits jumeaux pour faire la récolte. «La production de haricot vert est rentable et quand nous finirons cette production, nous allons cultiver des oignons et des tomates » dit-elle

en récoltant le haricot vert avec un bébé sur le dos et l'autre dans les bras.

« C'est vrai » affirme Monsieur Zougouri, « Il n'y aura pas un seul mois où les agriculteurs ne cultiveront pas. Après le haricot vert, nous avons des tomates, ensuite le maïs avant que le cycle ne recommence avec le haricot vert ».

Kerstin Gossé

P N U D—BURKINA
FASO

PNUD
Immeuble des Nations Unies
01 BP 575 Ouagadougou 01
Burkina Faso

Tél. : 226.50.30.67.62/63/64
Fac-similé : 226.50.31.04.70
Courriel : registry.bf@undp.org

Visitez notre site
web : www.pnud.bf

Directeur de Publication
Ruby Sandhu-Rojon

Coordonnateur de la Rédaction
Théophane Kinda

Rédacteurs
Tahirou Gouro
Kerstin Gossé
Mahamadi Ouédraogo
Laure Diallo

Secrétariat de Rédaction
Mahamadi Ouédraogo

Conception et mise en page
Mahamadi Ouédraogo

Lecteur-Correcteur-Réviseur
Alima Déborah Traoré

Publication
Laouali Sanou

AGENDA & ANNONCES

Le bureau a enregistré l'arrivée de Monsieur Isiyaka Sabo, de nationalité nigérienne, comme Economiste Principal, et ce depuis deux semaines. Mr. Sabo nous arrive de Madagascar, où il était en poste depuis cinq ans. Nous souhaitons la bienvenue au Bureau de Ouagadougou à Monsieur Sabo et un excellent séjour au Burkina Faso.

Monsieur David Morrison, Secrétaire Exécutif du FENU, effectue une visite au Burkina Faso du 31 janvier au 04 février 2009. Au programme de sa visite, des audiences avec les Ministres de l'Economie et des Finances et celui de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ; des séances de travail avec le management du PNUD, des partenaires et surtout la signature du projet ACRIC.

Le Secrétaire Général Adjoint de l'ONU à la Communication et à l'information, Monsieur **Kiyotaka Akasaka**, arrive au Burkina Faso le Mardi 3 février à 11 h 55 mn et quitte Ouaga le 4 février à 09 heures pour Accra. Durant ces 24 heures de visite, il aura une audience avec Madame le Ministre Délégué Chargé de la Coopération Régionale, il assistera à une cérémonie de remise de supports en langues nationales aux ONGs et Associations, enregistrera une émission Canal ONU et rencontrera le Groupe de Communication du SNU.

DÉTENTE : RIONS UN PEU

Yao dit à son père : « le plus jeune bachelier de France à 7 ans ».

Et son père répond : « ah bon ! Mais mon fils, je te dis que hier, les mêmes français on pêché une moto tombée dans un lac en 1948 et les

phares de la moto était toujours allumé ».

Yao s'écrit : « papaaa !! Toi aussi.

Le père réplique : « comment ça moi aussi !! Si tu augmentes l'âge de l'enfant, j'éteins les phares de la moto ».

